

Bourogne

Bulletin municipal



Bien écouter, c'est déjà répondre

Publication de la ville de Bourogne • Octobre 2013 • N°17

Le mot du Maire

Une fois n'est pas coutume, je vais commencer par remercier toutes les personnes qui vous permettent d'avoir entre les mains une édition du bulletin municipal de grande qualité, aussi bien sur le fond que sur la forme.

La rentrée est là, nos enfants ont repris le chemin de l'école, avec quelques difficultés.

Comme vous avez pu le constater, nos élèves ont effectué un véritable parcours du combattant depuis le début du mois de septembre.

La réorganisation des transports collectifs s'est traduite par une désorganisation pure et simple. Démarrage de l'année sans horaires, avec des circuits de ramassages aléatoires, au bon vouloir des chauffeurs de bus.

Les interventions de l'équipe municipale n'ont pas été inutiles, et bien que le trafic ne soit pas parfait, notamment pour les collégiens, les choses semblent rentrer dans l'ordre.

Nous serons attentifs à l'amélioration de la desserte de Bourogne, pour les lignes régulières et pour les ramassages scolaires.

Malgré l'arrivée des échéances électorales qui se dérouleront les 23 et 30 mars 2014, l'équipe municipale poursuit la réalisation des projets engagés, que vous découvrirez tout au long de ce bulletin.

Jean-François ROOST

www.bourogne.fr

Sommaire

- Réalisations
- Vie de la commune
- Vie des associations
- Infos
- Carnet



Soyons vigilants...

Suite au « mot du Maire » publié dans le bulletin municipal n°16 de mai 2013, concernant le dépôt Antargaz, Monsieur le préfet du Territoire de Belfort a demandé, comme l'y autorise la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, la publication d'un communiqué rectificatif.

Celui-ci est retranscrit intégralement en page 16 du présent bulletin.

Il apparaît clairement que les services de l'état et les collectivités souhaitent favoriser une solution acceptable par tous.

Cette solution se trouve dorénavant entre les mains de l'industriel qui doit assumer avec responsabilité, avant la fin de l'année, sa proposition de mise en œuvre d'un plan alternatif modifiant le PPRT.

Projets en cours...



Le projet de construire des sanitaires intérieurs pour l'école du centre ainsi qu'un préau n'est pas abandonné. Cependant la suppression de la classe de maternelle l'an dernier avait lancé une réflexion quant à l'opportunité d'engager des travaux sur l'école du centre, alors même que des classes allaient être supprimées par l'académie.

Cela nous a permis de repenser le projet sous un nouvel angle : la centralisation souhaitable de l'ensemble des classes sur le groupe scolaire de la Varonne. Et même si aujourd'hui la 3^{ème} classe de maternelle a été réouverte, aux vues des obligations légales relatives à l'accessibilité handicapés notamment (*pour l'ensemble des locaux : classes, sanitaires...*), il semble plus judicieux d'envisager l'extension du groupe scolaire de la Varonne que la mise en œuvre de travaux sur l'école du centre. Cette extension permettrait en plus de recentrer l'ensemble des activités scolaires et périscolaires sur un périmètre proche.

Dans le même esprit, une étude a été menée afin d'offrir à la médiathèque et à son fort développement constaté depuis quelques années, un local adapté à ses besoins et répondant aux exigences légales d'accessibilité. Joutant celui-ci, un espace restauration scolaire est également prévu afin de libérer le hall du Foyer Léon Mougin et construire un bâtiment plus adapté à sa destination finale. Trois projets d'architectes ont été menés en ce sens.

ENVIRONNEMENT - CULTURE - PATRIMOINE



En ce domaine, des étapes importantes viennent d'être franchies après de longues années de démarches. Les subventions acquises ont permis de rénover en juillet le pavage du lavoir Bernardot (*inscrit en 2011 à l'Inventaire des Monuments Historiques*).

Le lavoir est un des éléments patrimoniaux communal remarquable, justifiant la création du sentier de découverte, projet global qui lui aussi vient de passer une étape fondamentale.

Le bureau de La Communauté d'Agglomération Belfortaine (CAB) vient en effet de voter, dans le cadre

du Plan Paysage Départemental, l'octroi de la participation financière permettant sa réalisation effective. Le programme des prochaines semaines est ainsi tout tracé :

- Commande de l'ensemble des panneaux explicatifs de chacun des points marquants jalonnant le parcours,
- Commande du fléchage,
- Mise en place matériel sur site, et fléchage additionnel du GR5 (*une variante du sentier national de Grande Randonnée n°5 empruntera notre parcours !*).

Dans la même dynamique, un dossier de rénovation du lavoir du château (*autre édifice IMH du sentier*) sera présenté à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en vue d'obtenir une subvention permettant à terme de remettre le lavoir en eau. Enfin, les travaux de mise en valeur du site de la pelouse sèche et de l'arboretum (*planté au printemps dernier*) se poursuivent. Un espace pique nique a été installé par le Conseil Général et des travaux d'entretiens annuels sont réalisés conjointement par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, des bénévoles et la Mairie. Cette mise en valeur globale des sites patrimoniaux et naturels protégés appartenant au village se trouve ainsi accessible par un réseau complet de voies « douces » (*le GR5, l'euro-veloroute, la piste cyclable franco suisse*), grâce au sentier de découverte.

Rappelons que de tels projets ne peuvent voir le jour que par la recherche de financements extérieurs (*subventions d'état, participation des collectivités, sponsoring privé, etc*) dont l'obtention nécessite persévérance et patience...

VOIRIE

Les rues du village ont bénéficié de l'opération « Blow patcher » : il s'agit d'une technique éprouvée, très supérieure au « taconnage » d'antan, qui permet d'entretenir efficacement et à moindre coût le réseau routier de la commune. Le seul inconvénient très ponctuel est le gravillonnage, qui ne peut être balayé que 48 heures après les travaux. Une signalétique de sécurité adaptée est alors mise en place dans l'inter temps.

Le budget ainsi sauvegardé permet de rénover les voies trop fortement dégradées, ou d'en créer de nouvelles comme c'est le cas pour la « Rue sur le Rang ». L'équipe municipale a en effet décidé de créer une « véritable » rue en lieu et place du chemin se situant perpendiculairement à la rue de la Varonne, face à l'Espace Gantner.

La commune se doit de mettre en place les équipements nécessaires à l'accès et la viabilisation des terrains situés en zone U (*urbanisée*), ce qui est le cas de ce secteur en plein développement.

Les travaux d'installation des réseaux d'eau, assainissement, électricité, télécoms, ainsi que l'éclairage public et l'enrobé devraient être réalisés avant la fin de l'année.

Cette création de rue permettra également d'accéder



aux logements qui seraient créés dans le cadre du projet « seniors ». Celui-ci prévoit la construction de logements adaptés aux « seniors non dépendants » ainsi qu'un accueil de jour pour des pathologies lourdes telles que la maladie d'Alzheimer...

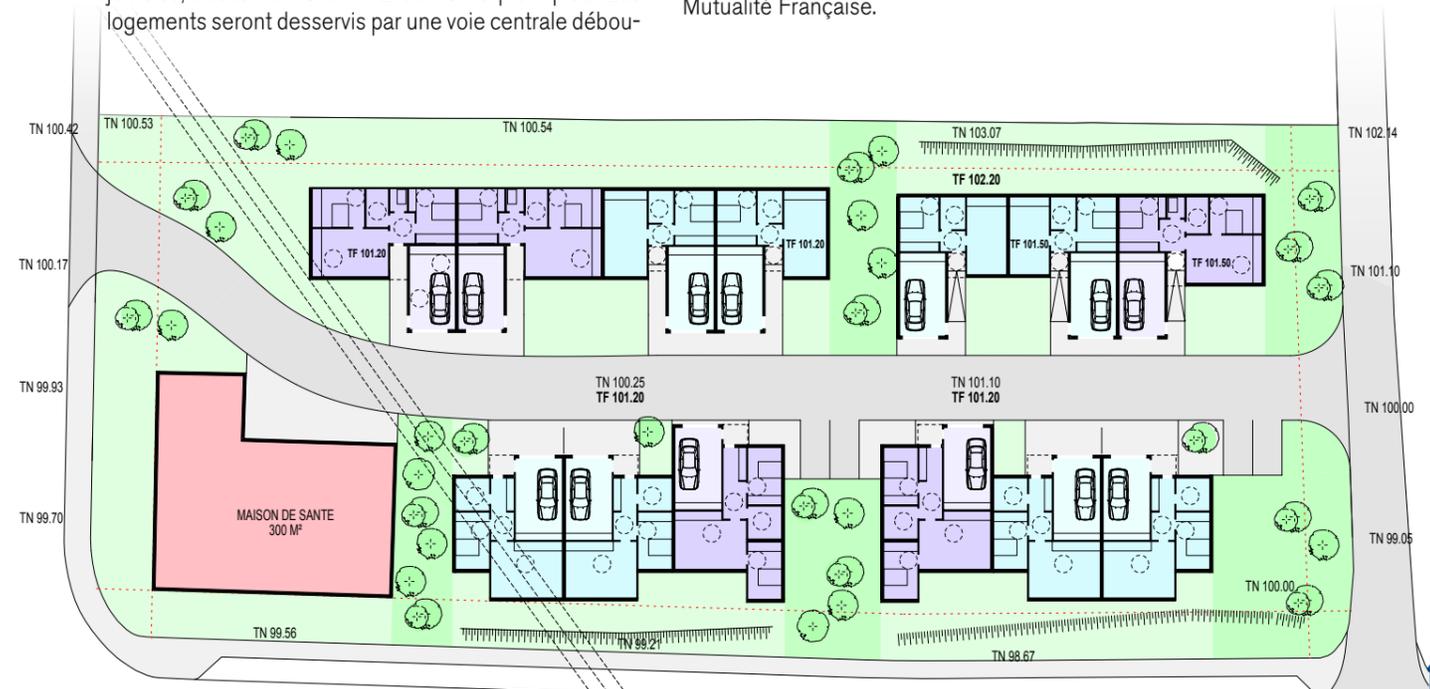
PROJET SENIOR

L'architecte a été sélectionné Par Territoire Habitat. Le groupe de travail associant les représentants de Territoire Habitat, de la Mutualité Française et de la mairie a validé l'Avant Projet Sommaire A.P.S.

La structure sera composée de 4 ensembles de pavillons jumelés, accueillant 3 à 4 T2 ou T3 de plein pied. Les logements seront desservis par une voie centrale débou-

chant sur la nouvelle « rue Sur le Rang », dont la réalisation est programmée en 2014.

L'offre médicale, en cours de réflexion, est plus complexe à mettre au point car elle dépend des décisions devant être prises par l'Agence Régionale de la Santé pour l'espace accueil de jour et par la nécessité de sécuriser l'investissement du cabinet médical qui serait fait par la Mutualité Française.





Suite à la publication du texte législatif mettant en place cette réforme, l'équipe municipale a très vite décidé de reporter la mise en œuvre sur la commune pour 2014. Ce report permet de prendre le temps d'étudier ce changement substantiel des rythmes scolaires et d'éviter d'oublier l'un de ses aspects. En effet, cette réforme est globale et impacte à des degrés divers l'aménagement général des temps scolaires et périscolaires.

L'organisation retenue commence à se dessiner. Au lieu de répartir ces nouveaux temps périscolaires tous les soirs sur une durée de trois quarts d'heure, le Conseil municipal a décidé de mettre en place cette réforme sur deux après-midi. Les enfants iront donc à l'école jusqu'à 16h30 comme auparavant sur deux jours et termineront à 15h sur les deux autres jours. Ce type d'organisation, déjà observé sur différentes communes du Territoire de Belfort, offre l'avantage d'avoir le temps nécessaire pour réaliser de vraies activités.

Centre de loisirs de Juillet 2013

Cet été le centre de loisirs a accueilli une quarantaine d'enfants sur le mois de Juillet. La moyenne quotidienne était d'environ vingt enfants. Les thèmes principaux de ces vacances furent :

- **Découverte de la nature en première semaine**, avec construction de cabane au parcours vitae et visite du zoo de Mulhouse.
- **Jeux olympiques en deuxième semaine pour les grands**, bricolage pour les petits (*faute de participants les jeux olympiques petits ont été annulés*).



Réforme des rythmes scolaires

Les équipements variés que la commune a à sa disposition, tels que le gymnase, la médiathèque, la garderie périscolaire, l'Espace Multimédia Gantner, le plateau sportif, l'école de musique, les associations sportives et culturelles... Vont faciliter grandement l'offre d'activités qui sera proposée aux enfants. La commune dispose également d'une solide équipe d'agents spécialisés : les animateurs de l'accueil de loisirs, les ATSEM, la bibliothécaire ou encore l'éducateur sportif.

Enfin, le Conseil municipal a décidé de demander une participation financière aux parents qui inscriront leurs enfants. Cette contribution restera modique, puisqu'elle s'élèvera à 20 euros par demi-année d'activités, de septembre à janvier et de février à juillet et permettra notamment de participer à l'achat de matériels. En contrepartie, l'assiduité des enfants à ces activités sera exigée afin de permettre d'organiser au mieux les différents ateliers selon l'âge et l'attente des enfants.

Tous les ingrédients sont réunis pour respecter l'esprit de la réforme, qui est avant tout d'apporter un plus aux enfants, par le biais d'animations culturelles, manuelles et sportives... L'équipe municipale en collaboration avec tous les partenaires potentiels va donc continuer de développer cette réforme dans les meilleures conditions possibles.

- **La magie et le théâtre en troisième semaine.** Ces deux activités ont remporté un franc succès auprès des enfants et des parents. Les enfants se sont investis dans l'apprentissage des tours de magie et dans la répétition du spectacle. Les grands participaient à l'émission « *La France a d'Incroyables Enfants* » tandis que les petits nous interprétaient « *Les Trois Petits Cochons* », revisité pour la circonstance. Le spectacle de fin de centre a été apprécié de tous, tout autant que le goûter offert par la commune.

Affouage 2013

Les affouages 2012/2013 se sont déroulés de manière satisfaisante : 1005 stères ont été collectés par 53 affouagistes, ce qui représente un gain financier, non négligeable pour la commune, d'un peu moins de 10 000 €. Rappelons simplement que les lots, une fois cubés, doivent impérativement être retirés de la forêt dans le délai précisé lors de la réunion de tirage au sort. En cas d'empêchement majeur (*incapacité, maladie*), le signaler immédiatement en mairie. A défaut la réglementation prévue sera strictement appliquée.

Les Affouages 2013/2014, pour des raisons de sécurité, se feront en deux temps :

- **un premier lot d'arbres sur pied** sera attribué courant novembre aux affouagistes confirmés et équipés, dont la liste sera établie par la commission bois et validée en municipalité.



- **un deuxième lot de houppiers** sera attribué à l'ensemble des affouagistes en Janvier/février.

Ce déroulement nous est imposé par le planning du négociant en bois acquéreur de la parcelle à exploiter, qui ne pourra abattre les arbres qu'en fin d'année. Merci de votre compréhension.

Info pratique OPTYMO

Optymo met à votre disposition un service pratique accessible par tous sur le www.optymo.fr qui vous permettra de gérer au mieux vos déplacements sur le Territoire de Belfort.

Sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton "voyager". En tête de cette nouvelle page, vous pourrez calculer votre itinéraire.

Pour circuler dans le territoire de Belfort, utilisez le calculateur. Celui-ci vous donne l'ensemble des trajets possibles d'un point A à un point B.

A vous de choisir l'itinéraire le mieux adapté à votre trajet.

Vous trouverez aussi des fiches horaires, des cartes détaillées de vos itinéraires et bien d'autres informations utiles.

Dessertes scolaires

Consultez régulièrement la rubrique Actualité pour prendre connaissance des améliorations des dessertes scolaires.



Aires de jeux

Les enfants de la commune disposent depuis quelques temps de trois aires de jeux réparties sur l'ensemble du territoire de la commune.

Récemment un arrêté du Maire* a été pris rappelant les conditions d'accès et d'utilisation de l'aire de jeux localisée à proximité du lotissement de la vigne.

Les conditions d'utilisation de chaque aire sont précisées grâce à un panneau d'informations. Il est important de respecter ces règles pour permettre à tous de profiter au maximum de ces jeux dans les conditions de sécurité optimales.

*Arrêté municipal n°02 du 22 août 2013



Un nouveau chef...

Le 26 juin 2013, le 1^{er} régiment d'artillerie a changé de chef de corps. En effet, le Colonel DUFFY ayant rejoint la capitale, le Lieutenant Colonel BERNARD lui a succédé.

Biographie du Lieutenant Colonel BERNARD

- **1970** : naissance à Strasbourg (67) le 19 avril.
- **1988** : après un BAC C, admission au Lycée militaire d'Aix-en-Provence en classes préparatoires littéraires.
- **1991** : concours de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.
- **1994** : choisit l'artillerie, se perfectionne durant une année à Draguignan et choisit le LRM.
- **1995** : est chef de section LRM à la 2^{ème} batterie du 74^{ème} régiment d'artillerie. Il participe à la mission FINUL du régiment durant six mois comme chef de section d'infanterie motorisée.
- **De 1996 à 1998** : est chef de section LRM à la 3^{ème} batterie du 1^{er} RA. Participe durant six mois en tant qu'observateur militaire à la MINURSO au Sahara occidental.
- **1998** : officier adjoint à la 2^{ème} batterie du 1^{er} RA.
- **De 1999 à 2003** : sert au 12^{ème} régiment d'artillerie et y commande la 3^{ème} batterie de tir avec laquelle il est projeté en Guadeloupe en 2000. En 2002, est projeté six mois comme inséré au sein du HQ SFOR à Sarajevo.
- **De 2003 à 2005** : obtient le diplôme d'état major et rejoint en tant qu'analyste Afrique la direction du retour d'expé-

rience (DREX) au Centre de doctrine et d'emploi des forces (CDEF). Réussit en 2005 le concours de l'enseignement militaire du 2^{ème} degré. Est projeté six mois comme officier renseignement au sein du HQ de l'ONU en république de Côte d'Ivoire.

- **De 2005 à 2007** : est stagiaire au cours supérieur d'état-major (CSEM) puis au collège interarmées de défense (CID). Il entame un exécutif MBA à HEC qu'il achève en juillet 2008. Au gré de stages de formation, il participe à des séminaires et formations en Belgique, Corée du Sud, Égypte, Inde, Chine, Californie et Kansas.
- **De 2007 à 2009** : sert à l'Etat-major de l'armée de Terre (EMAT) comme officier traitant au bureau pilotage de la performance. Est projeté en 2008 pour six mois au HQ KFOR à Pristina pour y tenir les fonctions de chef J35.
- **De 2009 à 2012** : est chef de section Command&Control au G5 de l'Etat major opérationnel Terre (EMOT) à Lille. Il est projeté en 2011 pour six mois à l'US CENTCOM (USA) en tant que conseiller terre/renseignement de l'amiral français, chef de détachement.
- **2012** : est commandant en second du 1^{er} Régiment d'artillerie et se voit confier le 26 juin 2013 le commandement du régiment.

Chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre national du mérite, le lieutenant-colonel BERNARD est divorcé, chargé de famille et père de 3 garçons : Augustin, Cyprien et Hippolyte.

Il enseigne au sein de la l'ASM Belfort la plongée sous-marine en tant que Moniteur Fédéral 1^{er} degré et pratique, pour son plaisir, le golf et le tennis.

...des activités opérationnelles qui se poursuivent

Ces presque deux mois de trêve estivale permettent à chacun de se ressourcer auprès de leurs proches, de prendre et de donner du temps aux autres, à soi-même. Ce temps est essentiel pour se retrouver, souffler et faire le point... avant de retrouver l'ivresse du « déséquilibre avant » qu'est la vie régimentaire.

La rentrée se dessine pas à pas, avec son flot de rendez-vous opérationnels majeurs, de visites d'autorités civiles et/ou militaires, et de période de formations au sein et à l'extérieur du Royal.

Point d'orgue du mois de septembre, le régiment s'entraînera à CANJUIERS (près de DRAGUIGNAN) au Mortier, au LRU (Lance roquettes unitaire), au COBRA et au SL2A (Système de localisation acoustique de l'avant), saisissant au passage l'opportunité de présenter, avec une « humble

fiereté», les savoir-faire régimentaires aux officiers du Groupement d'Application, dont certains peut-être à l'issue, choisiront de servir au régiment à l'été 2014.

Pendant ce temps, le Royal est toujours humainement présent sur de nombreux théâtres. À Djibouti, en Nouvelle Calédonie, au Mali, au Liban et au Kosovo notamment, en unité constituée ou en petits détachements, ils sont plus de 200 à servir 4 mois ou 6 mois loin de leur famille. Tout le régiment a une pensée particulière pour ce personnel projeté loin de BOURGNE.

Au cœur de l'action, avec « Force et Audace » comme tout Centaure (militaire rattaché à la 7^{ème} BB), ils donnent du Royal sa vraie image : celle d'un régiment professionnel et engagé.

Des nouvelles de la médiathèque...

ANIMATIONS

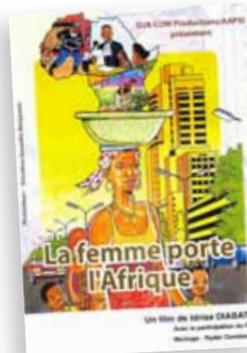
FESTIVAL CONTE & COMPAGNIES : Festival proposé par le Conseil Général du Territoire de Belfort



Spectacle annulé... mais reprogrammé !

Le spectacle « Soufre » proposé par la médiathèque de Bourgne dans le cadre du « Festival Conte et Compagnies » qui devait se dérouler le vendredi 18 octobre à 19h au Foyer Rural a été annulé. Cependant, il sera reprogrammé en Février/Mars. La date n'est pas encore fixée à ce jour mais vous serez informés le plus rapidement possible. Deux séances seront proposées : la première pour les scolaires et la deuxième pour tout public.

FESTIVAL « LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE » : Festival proposé par le Conseil Général du Territoire de Belfort



Pour la première année, la commune de Bourgne propose la projection d'un documentaire, par le biais de la Médiathèque. En raison des 30 ans du jumelage entre le Territoire de Belfort et le Burkina-Faso, la médiathèque a choisi de vous présenter le film « La femme porte l'Afrique ». La projection aura lieu le mercredi 6 novembre à 20h30 en salle de conseil – Mairie de Bourgne, avec la présence du réalisateur.

Il est préférable de réserver auprès de la médiathèque. Rappelons que les animations sont gratuites.

FERMETURE DE LA MEDIATHEQUE PENDANT LES VACANCES DE NOËL :

La médiathèque sera fermée du lundi 23 décembre au lundi 6 janvier, réouverture au public le mardi 7 janvier à 16h30.

ARTOTHÈQUE

Exposition des œuvres de l'artiste Bernard Gantner, le dimanche 1^{er} décembre de 10h à 18h, salle du conseil, Mairie de Bourgne. Une trentaine d'œuvres appartenant à la collection de la commune sera présentée. Le thème de cette dernière exposition pour 2013 s'intitulera « les paysages ».



Médiathèque de Bourgne

9 Rue de Belfort • 90140 Bourgne
03 84 54 13 19
bibliothequebourgne@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h30 -18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
Vendredi : 16h30-19h
Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Pour tout connaître sur la médiathèque

<http://mediatheque.bourgne.fr>
<http://mediathequebourgne.blogspot.fr>
<http://bourgne.fr>

Réouverture...

La 3^{ème} classe de maternelle a été réouverte lors de la rentrée de septembre. Cela permet à chaque enseignant de bénéficier de conditions d'accueil beaucoup plus favorables pour les enfants en bas âge.

Afin d'aider au mieux chaque maîtresse, une troisième ATSEM a été recrutée dans le cadre d'un contrat d'avenir. Chaque classe bénéficie donc d'une aide maternelle à plein temps.

L'équipe municipale profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Mme JOBÉ, nouvelle directrice de l'école maternelle depuis cette rentrée.

Budget pour vos couleurs

L'opération « aide aux ravalements de façades » a été renouvelée cette année. Comme les années précédentes, le budget y étant affecté est de 6000 euros. Pour mémoire, cette aide est destinée aux particuliers qui souhaitent recolorer leurs façades.

A noter que ce financement n'intervient pas dans la rénovation de logements sociaux. **Ces derniers, n'appartenant pas à la commune, sont entretenus par les organismes propriétaires.**



Bienvenue aux nouveaux...



L'Univ'Hair d'Ange

Angélique, enfant de la commune, était partie sur Paris pour suivre des études. Elle y a obtenu un diplôme à l'école Cassiopée, spécialisée dans la psychologie de la nature humaine. Enrichie de cette expérience rare elle revient au pays et à la coiffure, sa passion première.

Dans son nouveau salon, elle prendra soin de vous, vous enveloppant de chaleur douillette, vous invitant à la détente dans une ambiance imprégnée d'huiles essentielles, où massage shiatsu et coiffure vous procureront bien-être et sérénité.

Ses prestations, par opposition au seul « paraître », sont basées sur l'authenticité et le naturel, s'adaptant finement à la personnalité de chacun.

Libérez vous, soyez vous-même !

L'UNIV'HAIR D'ANGE
5 Rue de Belfort • 90140 BOUROGNE
Tél. 09 83 64 69 26

Ouvert mardi, jeudi et vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30,
mercredi de 8h30 à 12h et
samedi de 8h30 à 15h.



Un nouvel électricien dans notre village

Après 35 années d'expérience professionnelle acquise au sein de l'entreprise DEMUTHELEC, Claude STIVALET, détenteur d'un BEP et d'un CAP d'électricien

d'équipement, a eu l'opportunité de créer sa propre entreprise d'électricité générale.

Ainsi depuis le 02 mai 2013 il poursuit avec enthousiasme sa carrière dans une activité qui n'a plus de secret pour lui. Il met son savoir-faire à votre disposition pour toute demande. Qu'il s'agisse d'un devis (*gratuit*) ou d'une prestation immédiate, vous pouvez le joindre à tout moment par téléphone ou mail.

STIVELEC • Electricité Générale
37 rue de Charmois
90140 BOUROGNE
Port. 06 61 74 82 84
claude.stivalet@bbox.fr

Problème de nids de guêpes ou de frelons ?
Voici la solution !



A noter...

Gérard TRIMAILLE, "Allo GT Tous Travaux" (cf. bulletin n°15, Février 2013) a changé d'adresse mail. Pour tous vos travaux d'entretien d'espaces extérieurs, peinture d'intérieur, plomberie, électricité, petite maçonnerie et bien d'autres services... vous pouvez désormais écrire à allogt.toustravaux@gmail.com

Au sujet des nuisances sonores

A la suite de remarques et demandes de plusieurs de nos concitoyens, nous devons rappeler que les nuisances sonores sont verbalisables. ATTENTION, ces nuisances, au-delà du bruit des tondeuses et autres engins thermiques ou non, dont l'utilisation est sujette à la réglementation rappelée ci-dessous, concernent également les chiens et autres animaux « sonores ». Merci aux maîtres de bien vouloir en tenir compte.

Rappel "DES HEURES POUR LE BRUIT"

extrait de l'arrêté municipal du 3 octobre 2008 :

Article 2 • L'utilisation de tondeuses et autres engins à moteur thermique ou électrique est autorisée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Article 3 • L'utilisation des tondeuses et autres engins à moteur thermique ou électrique est interdite les dimanches et jours fériés.

Article 4 • Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément à la loi.

Suite à plusieurs questions concernant l'ADSL

Le but est d'avoir un débit de transfert plus important (pour les téléchargements et pour la télé) :

Le NRA (Nœud de Raccordement Abonné) est situé à Morvillars, soit environ à 3 km de Bourogne, ce qui crée un affaiblissement sur la ligne en cuivre.

Les personnes qui possèdent des appareils moins performants n'arrivent donc pas à recevoir un service ADSL correct.

Ce n'est pas vrai pour tous les opérateurs, certains utilisent des technologies très pointues, ce qui permet, à leurs abonnés, de recevoir dans d'excellentes conditions, le triple-play (Internet - Téléphone - Télévision) par la ligne cuivre.

L'offre à Bourogne est très diverse pour un même opérateur suivant que l'on habite au nord ou au sud du village, la seule solution étant de faire jouer la concurrence, en demandant un essai à la clé.

Testez l'adéquation de votre ligne fixe : www.degrouptest.com

Une banque pour Lao

Le projet de réaliser au cœur du village de Lao une banque de céréales prend forme. Le bâtiment permettra aux villageois de stocker leur production et d'acheter si besoin le nécessaire à bas prix pour palier à certaines fins de saison dramatiquement mauvaises. Ils pourront également revendre les éventuels excédents.

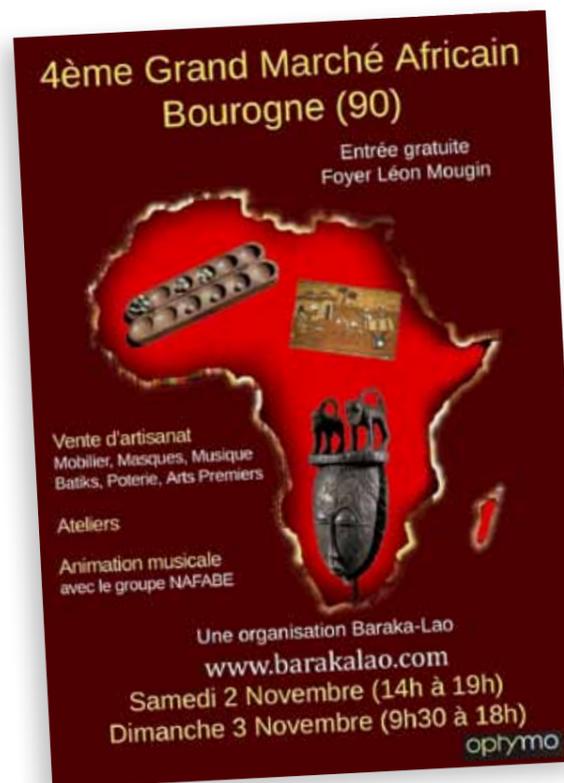
Ce projet important est une première dans le secteur de komi-lpala (équivalent d'une communauté de communes). Son financement est assuré par Baraka-lao. Le bâtiment sera plus vaste que prévu grâce aux dons des anciens du village ayant fait carrière à Ouagadougou. Les murs sont sortis du sol au printemps.

L'implantation à proximité du local des femmes (également financé par Baraka-Lao) a été choisi symboliquement par les villageois.

C'est aujourd'hui la course contre la montre pour terminer la construction avant la fin 2013 (moissons), afin de ne pas perdre une année de stock. La saison des pluies a retardé le chantier car il était impossible de fabriquer les agglôs, façonnés sur place.



A ne pas manquer...



Une rose un espoir

Vous vous souvenez certainement du samedi 27 avril où il n'a plu qu'une seule fois : du matin au soir... Le courage des motards et de tous les bénévoles n'a pas été inutile et 23007,07 € ont été collectés.

Cette somme a permis de financer le pistolet de macro-biopsie du sein, qui est déjà utilisé au service du docteur Sylviane ROSSIER, ainsi que le Thoracoscope pour les docteurs GUY et ALFFREIJAT.

5 000 € sont affectés à l'aide aux malades et le solde sera crédité à l'opération 2014 qui aura lieu les 26 et 27 avril 2014.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ ET À L'ANNÉE PROCHAINE... SI LE CŒUR VOUS EN DIT



L'été et la rentrée du FC Bourogne



Le FCB aux Eurockéennes de Belfort

Les joueurs et dirigeants du Football Club de Bourogne ont été partenaires des Eurockéennes 2013 en s'investissant dans la gestion d'une buvette. Vingt personnes du FCB ont tenu le

"Desperados Wild Bar" de la scène de la plage pendant les 4 jours de festival, de l'ouverture à la fermeture du site. Pour cette première participation, les tenanciers ont travaillé dur pour approvisionner le bar, couler les bières et servir les visiteurs dans la bonne humeur malgré la fatigue. La plupart des participants avaient déjà vécu les Eurockéennes en tant que festivaliers mais aucun ne connaissait l'envers du décor. Une aventure humaine sans précédent qui a permis de resserrer les liens entre joueurs, dirigeants et les épouses de chacun dans un contexte autre que sportif.

Certains avaient vécu une belle aventure sportive en 2003 lors du challenge de l'offensive à Clairefontaine au milieu des Zizou, Thuram et consors... Il était temps de renouveler quelque chose de fort pour que les jeunes du club s'inscrivent dans la durée au FCB. Grâce à cette expérience, le FCB a aussi souhaité donner une image positive du club et de sa commune. Le pari a été plus que réussi et nous espérons renouveler l'expérience l'an prochain.

Venez partager notre passion du football

Les joueurs et dirigeants du Football Club de Bourogne (FCB) ont retrouvé le chemin des terrains pour attaquer la nouvelle saison 2013-2014. Fort de ses deux équipes seniors, d'une équipe vétérans et de plusieurs équipes en catégories de jeunes (de U6 à U19) via le Groupement de Jeunes du Sud Territoire (GJST), le FCB constitue depuis plus de 60 ans l'une des plus grandes associations du village.

Afin de continuer à la faire vivre, de nombreux bénévoles et dirigeants sont impliqués tout au long de la saison. Néanmoins toute personne susceptible de se porter bénévole pour l'encadrement des jeunes (*quelle que soit l'implication*) ou même des seniors sera la bienvenue.

Le comité du club est constitué d'une équipe motivée et dynamique, désireuse d'emmener les joueurs au plus haut niveau, dans une ambiance amicale et familiale.

Les personnes souhaitant évoluer dans une des équipes du FCB ou se porter bénévole peuvent contacter l'entraîneur ou le secrétaire. Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis (à partir de 18h30), pour les seniors et le mercredi après-midi pour les équipes de jeunes.

Le comité :

- Sandie WOLFF, Président - 06 75 06 07 42
- Martial PLACUCCI, Vice président et entraîneur 06 63 33 33 05
- Florian PLUMELEUR, Secrétaire
- Carole ZIMMERMANN, Secrétaire adjointe
- Samir JEMEÏ, Trésorier
- Ludovic GRESSOT, Trésorier adjoint

Entraînements du HBC Grandvillars

Saison 2013/2014

Seniors hommes

- mardi de 19h à 20h30 au gymnase de Grandvillars
- jeudi de 20h30 à 22h30 au gymnase de Grandvillars

Seniors femmes

- mardi de 20h à 21h30 au gymnase de Bourogne
- jeudi de 19h à 20h30 au gymnase de Grandvillars

Moins de 16 ans Filles

- mardi de 18h30 à 20h au gymnase de Bourogne
- jeudi de 19h à 20h30 au gymnase de Grandvillars

Moins de 14 ans Filles

- vendredi de 19h à 20h30 au gymnase de Grandvillars

Moins de 14 ans Garçons

- jeudi de 17h30 à 19h au gymnase de Grandvillars

Moins de 12 ans Filles

- vendredi de 17h30 à 19h au gymnase de Grandvillars

Moins de 12 ans Garçons

- vendredi de 19h à 20h30 au gymnase de Grandvillars

École de Hand

- mardi de 17h30 à 19h au gymnase de Grandvillars

Le Souvenir Français

A NOUS LE SOUVENIR,



A EUX L'IMMORTALITE

100 ans de souvenir...

Le 2 août 1914, le Caporal PEUGEOT était assassiné par une patrouille de Uhlans commandée par le Lieutenant MAYER. C'était la 1^{ère} victime des 1 600 000 morts pour la France, sans compter les innombrables blessés et orphelins !

Depuis le 26 octobre 1990, le Comité du Souvenir Français de Bourogne a rénové plusieurs tombes de ces Morts dans les cimetières de Bourogne, Grandvillars et Morvillars.

L'année prochaine, ce sera également le 70^{ème} anniversaire de la Libération par la 1^{ère} Armée. Le comité

souhaiterait commémorer ces 2 événements nationaux.

Le Souvenir Français n'a comme ressources que la cotisation de ses adhérents et le fruit de la quête traditionnelle du 1^{er} novembre.

A titre exceptionnel, cette année, nous sommes autorisés à quêter pendant 4 jours. Aussi, **nous recherchons des « volontaires »** pour participer à cette opération afin de collecter un maximum de fonds. Nous invitons dès à présent toutes les personnes motivées à contacter le Président.

Louis ANDRE

Président du Comité de Bourogne



C'est la rentrée des Galopins !

Venez nous retrouver nombreux lors de nos manifestations 2013 - 2014. Notre but est de promouvoir la qualité de vie des enfants de Bourogne. Cette année encore, nous vous proposons les événements suivants :

- **LA SAINT-NICOLAS**
Cour de l'école du centre
Dimanche 8 Décembre 2013
- **Après-midi "JEUX DE SOCIÉTÉ DE 7 À 77 ANS"**
Foyer rural
Dimanche 19 janvier 2014
- **LOTO DES ENFANTS**
Foyer rural
Dimanche 16 mars 2014
- **MARCHÉ AUX PUCES**
Gymnase
Dimanche 1^{er} juin 2014



Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et sympathique, nous nous retrouvons le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h15 au foyer rural.



espace
MULTIMÉDIA ET CULTURE NUMÉRIQUE
gantner
UN SERVICE DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU TERRITOIRE DE BELFORT

1, rue de la Varonne,
90140 Bourgnone
03 84 23 59 72

Entrée libre
du mardi au samedi de 14h à 18h

lespace@cg90.fr
<http://espacegantner.cg90.fr>

Ateliers : tout au long de l'année...

Atelier Art'Récré

Tous les mercredis du mois de 14h30 à 16h, atelier à partir de 7 ans.

Ces ateliers offrent la possibilité à vos enfants d'avoir une approche plus personnelle de l'art et de la culture tout en s'amusant. **GRATUIT.**

Inscriptions obligatoires au 03 84 23 59 72 ou à l'adresse fabien.velasquez@cg90.fr



Teenage Space Club

Ce club créé pour les 8-17 ans propose des ateliers pour s'amuser autour de l'art et du multimédia avec un goûter en fin de séance.

• **lundi 21 octobre de 13h30 à 17h30**

Atelier spécial "**Joue et crée avec le son avec l'artiste serbe Svetlana Maras**". Création de partition interactive sonore avec ipads.

• **Mercredi 23/10 de 14h30 à 16h30**

"**Découvre les films de McLaren et crée ton film d'animation**" Atelier film d'animation sur Ipad.

Dans le cadre des vacances créatives du festival Ars Numérica organisé par Ma scène Nationale (*lieu : l'Arche de Bethoncourt*), du 29 octobre au dimanche 3 novembre, l'Espace multimédia gantner propose un espace-détente avec découvertes numériques (*lires, ipads...*) et un atelier le mercredi matin de 9h30 à 12h pour créer une animation en direct avec une tablette numérique.

Plusieurs ateliers numériques sont proposés toute la semaine pour toute la famille. **GRATUIT.**

Plus d'infos sur: <http://1314.masccenenationale.com/temps-fortfestival-numerica>

Inscriptions obligatoire au 03 84 23 59 72 ou à l'adresse clemence.girard@cg90.fr

Activités culturelles

Concert

KKNuli (Japon) + Julien Ottavi (France)
+ Svetlana Maras (Serbie)
+ Mario de Vega (Mexique)

Dimanche 20 octobre à 17h

Une immersion sonore pour vous sortir définitivement de la torpeur dominicale !

Au programme, les spirales soniques de KK NULL, les litanies noise de Julien Ottavi, la poésie trouble de Svetlana Maras et les triturations sonores de Mario de Vega, connu notamment pour faire de la destruction d'un micro onde une superbe composition sonore...

Un plateau exceptionnel où artistes confirmés côtoient de jeunes artistes et d'étonnants et virtuoses « bidouilleurs ».

Exposition : Zimoun, mécaniques sonores

Du 23 novembre 2013 au 26 janvier 2014
Vernissage samedi 23 novembre à 17h en présence de l'artiste

Avec élégance et sobriété, Zimoun joue la répétition et la multiplication d'un même mouvement avec des matériaux bruts (*carton, fil de fer, coton...*) et des éléments industriels, pour en construire une architecture poétique et sonore. Ces installations révèlent une certaine beauté hypnotique du mouvement, dans sa simplicité extrême et invite à une singulière méditation, à s'affranchir de tout repère spatio-temporel.

Né en 1977, Zimoun est un artiste suisse autodidacte qui expose aux quatre coins du monde (*Nam June Paik Art center à Séoul, Art Basel...*)

Exposition co-curatée et coproduite par Urban Sound (Triptic 2013-2014)



Festival GeneriQ / Concert

Dimanche 24 novembre à 17h

BLACKIE, jeune MC et producteur texan est attendu comme le messie punk du hip hop. Il s'est d'abord fait remarquer par des productions abrasives, mixant sans vergogne l'énergie punk hardcore, la lourdeur Southern Rap et le grimes UK, faisant de lui le chantre du Thrash Rap. Feedbacks, fracas de jeux vidéos, beats surpuissants et malsains et un flow éraillé et sans concession font de BLACKIE un omni sonore, jouissif et revendicatif comme on ne l'avait pas entendu depuis Public Enemy ou les pionniers du rap industriel Dälek.

C'est en live que le jeune MC a construit sa réputation, voyageant tel un Lightning Boit hip hop avec son propre système de son (qui a parfois atteint 20 speakers et 5000W) et jouant dans chaque warehouse party, bar ou concert improvisé possible et imaginable.

BLACKIE est un terroriste sonore et punk, qui vit sa musique comme un ultimatum.



Festival du mois documentaire

Samedi (2 ?)9 Novembre à 17h

The SUBSTANCE, Albert HOFMANN's LSD de Martin WITZ - 93 minutes

Cette projection est proposée dans le cadre du Festival du mois documentaire de la Médiathèque Départementale.

En 1943, le chimiste Albert HOFMANN fait dans son laboratoire bâlois la découverte fortuite d'une substance jusqu'alors inconnue. La testant sur lui-même, il prend conscience de l'extrême puissance de ce principe actif permettant de modifier radicalement la perception humaine. Il ignore encore que son LSD va changer la face du monde.

Dans les années 1950, les psychiatres recourent à la substance comme médicament et celle-ci devient un outil d'exploration de la psyché humaine. Le phénomène prend toute son ampleur lorsque cette "bombe atomique de l'esprit" se propage hors de l'hôpital au début des années 1960 : le LSD semble fait pour les gens en marge de la société d'abondance.

Au début des années 1970, cette substance à l'effet traître est mise sur liste noire. A l'heure où certaines drogues psychédéliques pourraient être utilisées dans un cadre légal, s'apprête-t-on à reconsidérer aujourd'hui le LSD comme un médicament, à l'instar d'Albert HOFMANN ?

Albert HOFMANN est mort à l'âge de 102 ans en 2008. Tout au long de sa vie, il s'est prononcé en faveur d'une légalisation des substances psychédéliques comme le LSD pour la recherche scientifique, avec beaucoup d'optimisme et en désaccord avec une utilisation récréative prônée par le gourou américain des drogues hallucinogènes Timothy LEARY. Il a eu le temps avant de mourir de participer à ce documentaire, dans lequel il témoigne devant la caméra de Martin WITZ. (Arte.tv)

Apprendre à l'EMG

L'Espace multimédia gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, différents sites culturels et une banque de données de VOD comme :

- www.vodeclit.com site de Formation informatique en ligne,
- www.toutapprendre.com site de Formation en ligne sur les langues, en bureautique, en vie professionnelle, en soutien scolaire et loisirs multimédia,
- www.mediathèque-numérique.fr ex-Arte VOD, 1 200 vidéos en libre accès à l'Espace.

Possibilité de formation sur logiciel libre et gratuit, le jeudi de 18h à 20h, inscriptions obligatoires sur lespace@cg90.fr ou au 03 84 23 59 72.

Ateliers disponibles :

- The Gimp (logiciel de Retouche Photo (équivalent photoshop),
- Open Office (logiciel de traitement de texte (équivalent word),
- Cours informatique à la demande (internet, fonctionnement de matériel,...),
- d'autres ateliers à venir...

Modification d'horaires

Du mardi au vendredi de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 20h



Pour nous rejoindre,
nous rejoindre
ou tout autre
renseignement :

Foyer Rural & Action Culturelle
3 Rue Jules Valbert - 90140 BOURGNE
Tél 03 84 27 73 72
fr.ac.bourgne@wanadoo.fr
Internet : www.fr-ac-bourgne.cabanova.fr

Le FR&AC vous informe...

Des activités sportives pour tous âges

GYM EQUILIBRE

Les jeudis de 10h30 à 11h30 hors vacances scolaires

Renseignements :
Marie GAERTNER au 03 84 23 54 95



GYM MAINTIEN

Les Mardis de 10h à 11h (hors vacances scolaires)

Renseignements :
Claudine RUÉ au 03 84 27 74 31



Quelques places encore disponibles

LES GODILLOTS section marche

Un jeudi sur deux : RDV devant le foyer Léon Mougin à 14h

Renseignements : Huguette et Pierre LANE au 03 84 27 84 78



Création d'une section

Vous avez un savoir-faire manuel ou artistique, un hobby, une passion à partager avec d'autres ? Vous aimez l'esprit du bénévolat ? Vous aimeriez vous investir pour votre village ?

Alors n'hésitez pas à nous soumettre tout projet de création de section !

Pour nous contacter : 03 84 27 73 72

BADMINTON

Adultes et jeunes à partir de 16 ans
Les lundis et mercredis de 20h à 22h

Renseignements :
Yannick VERGUET au 09 50 11 13 07

YOGA

nouveauté

Les jeudis de 18h15 à 19h15 ou de 19h30 à 20h30 hors vacances scolaires

Renseignements : **COMPLET**
Marie GAERTNER au 03 84 23 54 95

TENNIS de TABLE

- Les mercredis de 16h à 17h30 : baby ping (4 à 10 ans)
- de 17h30 à 19h : enfants à partir de 10 ans
- 20h : ping-pong adultes

Renseignements : Christiane EGLIN au 03 84 27 83 55

TENDANCE - Danse Moderne

- Enfants (6 - 8 ans) : les lundis de 17h30 à 18h30
- Pré-ados (9 - 12 ans) les lundis de 18h30 à 19h30
- Ados (13 - 17 ans) : les mercredis de 19h30 à 20h30
- Adultes : les mercredis de 20h30 à 21h30

Renseignements :
Céline GAUMARD au 07 70 25 73 86
ou Isabelle STIQUEL au 06 60 65 98 36

Quelques places encore disponibles chez les ados



EXPRESS YOURSELF Danse Moderne

- Enfants (7-9 ans) : les mardis de 17h45 à 18h45
- Pré-ados (10-11 ans) : les mardis de 18h45 à 19h45
- Ados groupe 1 : les mardis de 19h45 à 21h
- Ados groupe 2 : les mercredis de 17h45 à 19h30

Renseignements : Aline GAESSLER au 06 18 68 41 92



CLUB MATERNEL

(ateliers de motricité enfants de 3 à 6 ans)
Les mercredis de 10h à 10h45 pour les enfants de 3-4 ans et de 10h45 à 11h30 pour les enfants de 5-6 ans (hors vacances scolaires).

Renseignements :
Hélène VIEIRA au 03 84 27 73 72

Quelques places encore disponibles



Des activités de loisirs pour tous âges

Comme chaque année, différentes activités de loisirs hebdomadaires vous sont proposées par le FR&AC sur différents sites (Foyer Léon Mougin, Gymnase de la Varonne, ancien foyer)...

PEINTURE ADULTES

Cours les lundis avec Chantal BIDAUX et vendredis avec Sadi de 14h à 16h.

Renseignements : Liliane TIROLE au 03 84 27 79 59



« LES PETITES MAINS » Atelier de création manuelle pour enfants à partir de 6 ans

Un mercredi sur deux, semaines impaires hors vacances scolaires

Renseignements : Corinne JACQUEY au 06 61 83 65 71

CLUB COLETTE

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois

Renseignements :
Anny POIROT au 03 84 56 31 40

TAROT

Un à deux samedi par mois à 20h

Renseignements :
Séverine TROUSSELLE au 06 98 41 49 58
ou Jacqueline BAREILLE au 03 84 23 58 48



CLUB PHOTO

Un mardi tous les 15 jours

Renseignements : Daniel CLAUDON au 03 84 27 86 63

ATELIER CUISINE

Un mardi par mois de 19h à 22h

Renseignements : Baptiste GUARDIA au 06 25 64 56 42



Animations du 2^{ème} semestre 2013

Soirée Rue Valbert - conférence-diaporama : « Yala, en avant l'aventure » par Philippe STUDER • Autour du monde en famille, à la rencontre des peuples oubliés

A travers les rencontres et les expériences vécues durant toute une année auprès des peuples racines (mayas, bushmens, amish) Philippe STUDER propose de s'enrichir de leurs différences et nous questionne en même temps sur notre devenir. Un récit personnel en images, parfois émouvant, et ponctué d'anecdotes.

Jeudi 7 Novembre 2013 à 20h

Au Fil des Arts

Venez rencontrer des artistes et artisans d'art variés : marqueterie, lutherie, travail du bois et du cuir, vannerie, peinture à la cire, bijoux, sculpture raku, stylisme, etc...

Un pôle autour du livre et de l'écriture sera proposé avec un imprimeur, un relieur d'art et la présence de l'écrivain franc-comtois à succès, Marie-Thérèse BOITEUX (vente et dédicace de ses livres).
Nombreuses démonstrations devant le public, possibilité de s'essayer à la technique de la peinture à la cire.

Samedi 16 et dimanche 17 Novembre 2013



Spectacle de Noël : « Robinson » par le Théâtre de Marionnettes

Un spectacle de marionnettes fantastique unique en son genre, en lumière

ultra-violette offert par le FR&AC aux enfants de 4 à 11 ans. Suivi d'une surprise...

Mardi 17 Décembre à 18h30



STAGE DANSE COUNTRY

Venez vous initier à la danse country avec le groupe Texas Dancers de Denney. A partir de 15 ans

Samedi 7 Décembre 2013 de 14h à 17h



L'amicale des Sapeurs Pompiers du centre de secours des Tourelles effectuera sa traditionnelle vente des calendriers à compter du samedi 02 novembre 2013.

Le lot de des pompiers aura lieu le samedi 25 janvier 2014 aux environs de 20h30 au centre de secours des Tourelles à Morvillars.

Nous comptons sur vous.

Don du sang

Pour l'année 2014, les collectes sont programmées aux lundis 20 janvier, 07 avril, 23 juin, 08 septembre et 17 novembre, de 16h30 à 19h30 à 19h30 au Foyer Léon Mougin.

Soirée carpe frite

L'amicale des donneurs de sang de Bourgogne et environs organise pour ses 30 ans d'activité sa traditionnelle friture de carpe le samedi 08 février à partir de 20 heures.

Soirée dansante avec orchestre, ambiance assurée.

Prix adulte 20 euros

Enfant de moins de 15 ans : 8 euros

Inscriptions auprès de

Nicole KIENE au 03 84 27 86 86

ou Paul ARNOLD au 03 84 27 85 47

Week-end carnassiers...

L'AAPMA vous invite les 26 et 27 octobre 2013, de 7h à 17h à l'étang Le Lamponot à Bourgogne.

Au programme : brochets de 50 cm, sandres 40 cm et silures seront à pêcher dans la joie et la bonne humeur.

Tarifs

23 euros Samedi et dimanche

17 euros samedi seul

10 euros dimanche seul

3 euros les 8 gardons

Amorçage autorisé un quart d'heure avant l'ouverture, bourriche obligatoire pour chaque participant. Pêche obligatoire au vif à 1 canne. Prise illimitée.

Repas chaud • Vente de vins • Buvette





PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT

Droit de réponse, M. le Préfet à M. le Maire

Commencé en 2008, le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) du dépôt ANTARGAZ de BOUROGNE a abouti, après un long travail des services de l'État. Approuvé le 29 septembre 2011, le PPRT du dépôt ANTARGAZ classé en Seveso seuil haut est dans sa phase d'application. Le 18 juillet 2013, j'ai arrêté le plan particulier d'intervention (PPI) concernant le dépôt relais GPL ANTARGAZ. L'élaboration de ces deux plans témoigne de la volonté de l'État d'assurer la protection de la population.

Vous évoquez la possibilité d'une délocalisation, je vous rappelle qu'une estimation a été effectuée par la société ANTARGAZ en novembre 2009. Le coût élevé de cette délocalisation a conduit l'industriel à écarter cette hypothèse.

Depuis l'adoption du PPRT, la société ANTARGAZ affirme vouloir mettre en œuvre une solution alternative qui modifie le PPRT, permettant le déclassement du site en Seveso seuil bas. Jusqu'à présent aucun dossier de demande auprès des services compétents de l'État n'a été déposé par la société ANTARGAZ.

Mes services s'efforcent de trouver avec l'appui des collectivités locales concernées une solution pour la mise en œuvre des mesures foncières prévues dans le PPRT, qui sont l'expropriation et le délaissement. La loi confère à la commune de BOUROGNE un rôle décisif dans l'application du PPRT. Préalablement à toute procédure d'indemnisation, le conseil municipal de la commune de BOUROGNE doit adopter une délibération pour demander au préfet une déclaration d'utilité publique d'expropriation au profit de la commune et instaurer un droit de délaissement dans tout ou partie des secteurs identifiés dans le PPRT.

J'ai pris acte de votre refus d'appliquer ces dispositions. C'est la raison pour laquelle avec les collectivités territoriales concernées et en particulier le conseil général, j'ai demandé à l'industriel d'engager sans plus attendre les négociations avec les propriétaires les plus exposés comme gage de sa volonté d'aboutir. Dans le même temps l'État et les collectivités locales (conseil régional, conseil général, CAB) élaborent un projet de

convention avec l'industriel pour un rachat amiable des propriétés qui resteront exposées au risque, y compris dans l'hypothèse où la demande de l'industriel de passer en « Seveso seuil bas » était retenue.

Si au bout du compte et avant la fin de l'année 2013 la procédure amiable ne devait pas aboutir, j'utiliserai les moyens que me donne désormais la loi 2013-619 du 16 juillet 2013 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'union européenne dans le domaine du développement durable pour faire mettre en application le PPRT. Ce texte donne désormais la possibilité aux services de l'État de mettre en œuvre les procédures d'expropriation et de délaissement en cas d'absence d'engagement des communes dans un dossier de PPRT approuvé.

Ainsi, et s'agissant de la procédure d'expropriation, la modification de l'alinéa III de l'article L.515-16 accorde à l'État la possibilité de déclarer d'utilité publique l'expropriation au profit des communes. Pour ce qui concerne le droit de délaissement, sa mise en œuvre ne nécessite plus le préalable que constitue précédemment la délibération du conseil municipal. Il s'ouvrira par l'approbation du PPRT, à la mise en place de la convention de financement ou du financement par défaut. Le droit à délaissement est néanmoins limité dans le temps à 6 ans. La disposition concerne les PPRT d'ores et déjà approuvés et fixe au 30/06/2020 la date butoir.

Chaque particulier concerné, peut dès lors « mettre en demeure la collectivité » de procéder au délaissement. En cas de refus de la collectivité, un recours pourra être introduit sous l'angle de la compétence liée.

Croyez que quels que soient les obstacles, je reste, avec les services de l'État, déterminé à conclure ce dossier dans l'intérêt des populations exposées.

M. le Préfet du Territoire de Belfort
Belfort, le 4 octobre 2013

Garnet

- Bulletin Municipal de Bourogne N°17 - Novembre 2013
- Publication de la Ville de Bourogne
- Directeur de la publication : Jean-François ROOST
- Rédacteur en chef : Jacques BONIN
- Photos : Odile ZARAGOZA, associations, Jean Paul LALLOZ, Francis AMET
- Conception : G. CANAVAR - 03 89 43 23 99 canavartistecom@free.fr
- Dépôt légal en cours
- Tirage : 1000 exemplaires

Naissances

- 17/03/2013 • Lucas HERNANDEZ - 7 rue du Gué
- 26/05/2013 • Alessandra COURVOISIER - 7 rue de Delle
- 12/06/2013 • Ylana ROHR - 2 rue Chopin
- 15/07/2013 • Ombeline BOCHET - 15 rue Basse
- 07/08/2013 • Eléna LE QUÉRÉ - 11 rue de Delle
- 09/08/2013 • Abigaëlle PROVOST
- 28/08/2013 • Cylian OUKKAL - 7 rue de la Baie

Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.

Mariages

- 26/06/2013 • ROBERT Claude & BOUTRAND Marie, 27 rue Lablotier
- 09/09/2013 • LEBON Franck & CRAMOISY Céline, 1bis rue du Pâquis

Décès

- 1^{er}/06/2013 • STOSTER Olga, veuve ERNY, 26 rue de Belfort
- 30/06/2013 • PETEL Violette, veuve PERRET, 26 rue de Belfort
- 27/08/2013 • GRILLON Louis, 2 rue Louis Thomas
- 27/08/2013 • FRICKERT Pascal, 12 rue de la Baie
- 23/09/2013 • LALLOZ Lucien, domicilié à BELFORT (90) 9 Bld du M^{al} JOFFRE